Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 31 (1923)
Heft: 12

Artikel: Notes sur le passé des Piguet-Dessous
Autor: Golay, P.-A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-25142

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

31me année. N° 12 Décembre 1923

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

NOTES SUR LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS

(Suite. — Voir N° de novembre 1923.)

IV

En 1720, les Piguet des Piguet-Dessous sont divisés en deux familles principales :

1° La famille *Chez le Grand David* qui exerçait la profession de boisselier.

2° La famille *Chez Jacob* qui exerçait celle de tanneur.

Une haute taille paraît avoir été la caractéristique de ces premières générations car, sur le plan Vallotton, de 1711, leurs habitations sont appelées *Vers chez les Grands Piguets.*

Le Grand David était le fils de Abraham Piguet, nommé dans l'acte de 1647.

De lui sont issues les familles Chez le Conseiller, Chez le Grand Louis, Chez François-Elie, Chez Jean-Etienne, dit Jeannot Piguet, Chez les frères Piguet de Chez Villard, etc.

A défaut de preuves certaines, les papiers de la famille des tanneurs étant presque tous détruits, nous pensons que Jacob Piguet le Jeune était le fils de Jaques Piguet, auquel échut la tannerie en 1647.

Son fils David Piguet exerça aussi la profession de tanneur.

Par acte du 12 mai 1763, David Piguet acheta une pièce de terre, près du pont du Crêt-Meylan, « sur laquelle le dit » Piguet se propose d'établir un *battoir à écorce* et une » *scie,* à forme de l'Abergement qu'il a de LL. EE. nos » Souverains Seigneurs ».

Ce battoir à écorce devait lui fournir le *tan* nécessaire à son établissement des Piguet-Dessous.

Ce fut son fils Abraham qui, quoique horloger de son métier, prit la direction de cette usine et qui en devint propriétaire à la mort de son père.

Comme on nommait communément celui-ci *David chez Jacob,* son établissement prit le nom de *Chez Jacob,* quoique aucun des habitants de cette localité n'ait porté ce nom.

Abraham Piguet construisit la maison d'habitation en 1770. En 1787, il remit sa scierie à son fils Louis Piguet. Celui-ci y établit en outre une tannerie, qu'il exploita sa vie durant. Cette profession déclina et prit fin dans les dernières années du fils de Louis Piguet, que nous avons connu sous le nom de *Henri chez Jacob.*

David chez Jacob, qui était resté aux Piguet-Dessous, eut pour successeurs ses deux fils David Piguet, justicier et Philippe Piguet.

Cependant, le justicier abandonna peu après cette industrie qui fut reprise par son frère Philippe. Celui-ci mourut au Sentier en 1830, après avoir vendu sa propriété à Georges Golay, entrepreneur des postes.

Philippe Piguet avait deux fils qui étaient horlogers : François-Frédéric, établi à Genève en 1813.

Henry qui partit pour Marseille en 1821.

Ainsi finit l'industrie des tanneurs aux Piguet-Dessous. Elle avait duré environ deux-cents ans, puisqu'elle fut commencée par Jacob Piguet Ier entre 1615 et 1630, et elle vit se succéder pendant ce temps cinq générations de tanneurs.

David Piguet, justicier, eut pour fils David-Joseph Piguet, qui fut le père de Eugène, Jules, Ami-François et Charles-H^ri Piguet.

La maison la plus à bise (H^ri-S^l Meylan) fut vendue en 1750, par David Piguet et ses fils à honorable Abel Piguet *dit de la Vuarraz*. Une branche de cette famille l'a habitée jusque vers 1860, en la personne de *Moïse de la Guerre* le bien nommé.

C'est au sujet de personnages habitant cette maison (et aujourd'hui oubliés, ainsi que le poète) que fut composé ce couplet:

Derrin tché lou gros cousin
Lou coutiu li tsanté
L'y a trai felhiés à mariâ
Nion ne lé démandé
Lé fau mettré su lou prâ
Por épouaïrié *Tierpentrâ* [1]
La Sirêne, la Botserda
Et la granta Verda. [2]

Un autre couplet, qui se chantait sur le même air et qui, peut-être, faisait partie de la même chanson était le suivant :

Noûtra tsatta à tsattounâ
Derrin noûtra pouaîrta.
L'en a fê dé blliau, dé naî
Dé toté lé suairté
C'est on tsa qu'on an-mé bin
E raté su lou solin
Né lou fau pas mauménâ
Po çai qu'on lou veû dierdâ. [3]

[1] Personnage appartenant à la famille dite *Chez le Crôt* ou le corbeau.

[2] *Traduction :*
Derrière Chez le Gros cousin
Le coucou y chante
Il y a trois filles à marier
Nul ne les demande
Il faut les mettre sur le pré
Pour effrayer les corbeaux :
La Sirène, la Boucharde
Et la Grande Verte.

[3] *Traduction :*
Notre chatte a fait ses petits
Derrière notre porte.
Elle en a fait des blancs, des noirs,
De toutes les sortes.
C'est un chat qu'on aime bien
Il chasse les rats sur le *solier*
Il ne faut pas le malmener
Parce qu'on veut le garder.

On voit, par l'acte de vente de cette maison en 1750, que le *four commun* des Piguet existait encore et que l'*Acquisiteur* y a droit ainsi qu'à la fontaine de la tannerie, à condition de s'aider à les entretenir.

L'un des fils de Abel Piguet, Abel-Nicolas Piguet, était marchand lapidaire.

Il construisit, en 1790, la maison connue maintenant sous le nom de *Ferme de l'Infirmerie,* que son petit-fils Georges-Henri Piguet a léguée à la Commune du Chenit.

Sur l'emplacement de cette maison, il y avait auparavant une maisonnette en bois, qui était habitée par un tailleur du nom de Georges Hoffmann.

V

Abraham Piguet, auquel fut attribuée, en 1647 une maison *Dernier la Coste* ne paraît pas s'y être fixé, car il mourut aux Piguet-Dessous vers 1675 [1].

Il eut pour fils Isaac, David (dit le Grand), Jaques et Abraham. Ce dernier est nommé dans un acte de 1695, avec cette mention :

« Que l'on prétend estre décédé aux Païs estrangers. »

Le Grand David Piguet mourut en 1706. Il laissait trois fils : Abraham, Daniel et David. Daniel s'enrôla en 1713 au service de la Hollande et mourut quelques années plus tard, dans des circonstances restées ignorées. Abram mourut vers 1740. Il laissait une veuve et trois filles.

L'une de ces filles épousa Moïse Golay dit *Moïset,* qui construisit, en 1736, la maison Benoît et qui, à la mort de sa belle-mère, devint propriétaire du domaine et de la maison de celle-ci, qui prit le nom de *Chez Moïset.*

[1] Ce fut son fils Isaac qui reprit cette maison et commença ainsi le hameau des Piguet-*Dessus.* Il fut l'ancêtre des familles *Chez David-Henri* et *Chez Abram-Isaac.*

Ce fut son fils, Joseph Golay, qui vint y habiter. Ses fils David et Timothée lui succédèrent. Ils tenaient en outre de leur père la montagne dite *Chez l'Evaz* qui prit le nom de *Moïsette* et le *Chalet à Daniel Capt* qui fut plus tard racheté par l'Etat de Vaud.

David Golay mourut célibataire. Son frère Timothée fut le père de Ami et Georges Golay dits *Chez Moïset.*

On voit, par l'inventaire des biens du Grand David, ainsi que par divers papiers concernant son fils David Piguet, gouverneur en 1735 [1] (et auquel nous donnons ce titre pour le distinguer de son cousin David Piguet Chez Jacob, et de son petit-fils Jaques-David Piguet, conseiller) que cette famille était influente et considérée.

On a aussi la preuve qu'elle possédait une instruction qui, pour être très modeste, était cependant supérieure à la moyenne de l'époque.

Outre la Pâturée, la Côte et la Pièce appelée encore de nos jours *Chez le Grand David,* elle possédait une montagne du port de cinquante-cinq à soixante vaches, que nous n'avons pu identifier, mais qui est parfaitement définie dans une demande adressée à Berne pour la construction de la maison *Chez le Grand Louis,* dont il sera question tout à l'heure.

Voici la généalogie de cette famille comme nous avons pu la reconstituer :

1° Jehan Piguet, du Lieu, 1450 environ.
2° Pierre Piguet, propr. au Lieu et Chenit en 1489.
3° Michel Piguet, propr. au Lieu et Chenit en 1525.

[1] Sous le régime Bernois, il y avait deux gouverneurs ou syndics, nommés pour une année par le Conseil des Prud'hommes et pris dans son sein.
Les conseillers appelés à cette charge ne pouvaient pas refuser et se partageaient la gérance des affaires communales.

4° Claude Piguet, propr. au Lieu et Chenit en 1549, mort avant 1607.

5° Jacob Piguet, mort avant 1647.

6° Abraham Piguet, mort avant 1675.

7° David Piguet, dit *le Grand,* mort en 1706.

8° David Piguet, gouverneur, mort en 1758.

9° *a)* Joseph Piguet, conseiller, mort vers 1790, père du Grand Louis et chef de cette famille.

b) Jaques Piguet, père de Jaques-David Piguet, dit le Petit Conseiller et chef de la famille de ce nom.

Un autre fils de Jaques Piguet, établi à Genève, fut emprisonné à Paris, sous la Terreur et n'échappa à la guillotine que grâce à l'intervention du Gouvernement genevois.

De retour dans cette ville, il y mourut dix ans plus tard, ruiné, laissant entre autre un fils en bas âge qui fut rapporté à la Vallée et passa le Marchairuz dans une hotte.

Cet enfant appelé Jean-Etienne, dit *Jeannôt,* élevé au Bas du Chenit, fut le père du syndic Henri-Daniel Piguet et de Louis-Elisée Piguet, l'horloger bien connu.

Jaques Piguet avait encore un autre fils du nom de Samuel qui vint habiter Vers chez Villard. C'est le grand-père des frères Piguet, qui y tenaient un comptoir d'horlogerie.

David Piguet, gouverneur, racheta, vers 1735, la maison de Jean-Baptiste Golay qui prit plus tard le nom de *Chez le Conseiller.*

Il bâtit avec son fils Joseph, en 1747, la maison dite *Chez le Grand Louis.* La maison plus au vent fut bâtie plus tard et n'était primitivement qu'une annexe de la première. Elle était habitée par un fils de Joseph Piguet, appelé également Joseph, qui la vendit en 1811 à Frederich Golay, *chirurgien et vaccinateur.*

La maison du Bas de la Combe, appelée *Maison-Neuve,* fut bâtie vers 1780 par Abraham-Isaac Piguet, fils aîné de Joseph Piguet.

Le domaine attenant à cette maison est un morcellement de celui Chez le Grand David.

Jaques-Louis Piguet, dit le *Grand Louis* naquit en 1750. Il était fils de Joseph Piguet. C'est lui qui donna son nom à la maison qu'il habitait. La vie de ce citoyen fut relativement courte et mouvementée.

Il partit en 1767 pour se perfectionner dans le métier d'horloger. Cependant, pour une cause qui ne nous est pas connue, — peut-être le manque de travail, — au lieu de rentrer au pays, il partit pour Paris, dans l'intention de s'engager dans les *Cent Suisses.*

Malheureusement, il ne suivit pas cette idée et, probablement entraîné par un de ces enrôleurs qui infestaient la France (ainsi du reste que la Suisse), il s'enrôla dans le régiment de *Condé Cavalerie* où il subit, pendant un an, un véritable esclavage.

Au bout de ce temps, un colonel suisse, M. de Castella, le racheta pour la somme de cent francs et l'engagea dans son régiment.

Après avoir séjourné plusieurs années en Corse, J.-L. Piguet passa dans les grenadiers et rentra en France. C'est à Fort Louis du Rhin qu'il apprit la mort de son frère Henry, engagé au service de la Hollande.

Il revint au Chenit en 1775 avec le grade de sergent et après sept ans de service étranger. Marié en 1778 à Marianne Reymond il la perdit douze ans plus tard.

Il perdit également trois enfants de la petite vérole. Marié une seconde fois en 1794 à Suzanne-Louise Meylan, celle-ci mourut six ans après avec l'enfant auquel elle donnait le jour.

En 1806 J.-L. Piguet mourait à son tour. Il exerçait depuis 1800 la profession *d'amodieur* (Grandes-Chaumilles), probablement à cause de la pénurie de travail, provoquée par les guerres de Napoléon.

Son fils, Jaques-Louis Piguet, deuxième du nom, et qu'on appelait aussi *Grand Louis,* bien qu'il fut moins grand que son père, naquit en 1788.

Comme son père, il exerça la profession d'horloger.

Ce fut lui qui, en 1815, tua le dernier loup à la Vallée de Joux.

Cet épisode vaut la peine de s'y arrêter un instant.

On était au mois de janvier.

Des traces de loup ayant été relevées près du Moulin du Brassus, une *battue* fut organisée et la troupe des traqueurs réussit à « encintrer » la bête dans le bois de la *Croix-du-Vuarne.*

Le Grand Louis qui, apparemment, était placé dans un bon endroit, vit venir à lui le fauve, qui trottinait allègrement. Il le mit en joue et l'abattit d'un seul coup de fusil.

— Il fit, disait-il, *le belecul,* et resta étendu sur la neige.

Le retour au Brassus fut triomphal !

Les jeunes filles, rassemblées, offrirent un vin d'honneur. Un bal fut organisé, ainsi qu'une partie officielle, au cours de laquelle le Grand Louis fut nommé *Roi des Loups* à l'unanimité.

Il porta ce titre jusqu'à sa mort, en 1877.

Pour souligner cet exploit, l'on mit sur son compte ce que Louis Favre raconta plus tard de *Jean des Paniers,* sur la façon de tuer le loup sans endommager la peau, et le Grand Louis, qui aimait la plaisanterie, s'aida lui-même à accréditer cette légende.

Voici une autre anecdote qu'il aimait à raconter :

Il gardait dans son enfance les chèvres de son père, de son

oncle Joseph, et de ses cousins Chez le Conseiller, et les conduisait chaque jour sur la Côte.

L'été s'était passé sans que le loup fit aucune apparition.

Comme la nuit venait, — c'était son dernier jour au pâturage, — il rassembla son troupeau qui prit le chemin du retour.

Lui, content de sa campagne, le suivait en chantant, au lieu de sonner de sa corne de bouc, comme la prudence aurait commandé de faire.

Tout à coup, comme il arrivait à la lisière du bois, au Champ de l'Epine, un loup énorme bondit hors d'un buisson et se jette sur sa plus belle chèvre.

Ce fut, comme on pense, un émoi général : chèvres et berger s'enfuirent dans la direction du hameau, où ils arrivèrent dans un état facile à deviner.

Les parents et voisins étant accourus sur les lieux ne retrouvèrent rien : Le loup avait emporté la chèvre et il fut impossible de retrouver ses traces.

C'est dans cette circonstance qu'on aurait pu conseiller au futur Grand Louis la recette qu'il se plaisait à nous donner, quand nous étions enfants, au cas où nous nous serions trouvés en face d'une de ces bêtes, dont le nom seul faisait notre effroi :

— « Il faut, disait-il, lui *fourrer* ton bras dans la gueule, et pousser jusqu'à ce que tu attrapes la queue.

» Après, tu n'auras qu'à tirer... et le loup s'enversera comme un *bas de soie.* »

Une bonne vieille de la Combe disait que, dans son enfance, revenant un soir d'hiver des Piguet-Dessus (vers 1820) elle entendait un bruit, qu'elle prenait pour celui que produit la glace du lac, quand, sous l'action du froid plus vif de la nuit, elle se dilate et se fend.

Cependant, aux abords de la Combe, elle vit son père qui venait à sa rencontre et qui lui apprit que ce qu'elle entendait, c'était des hurlements de loups dans la montagne.

Les habitants du paisible hameau, sur le seuil de leurs demeures, écoutaient ce sinistre concert.

Un beau matin même, ses parents constatèrent que deux loups étaient montés sur le toit pendant la nuit (car il y avait beaucoup de neige), et que l'un d'eux s'était dressé contre la cheminée pour regarder à l'intérieur.

Durant ce même hiver, Timothée Chez Moïset avait fait boucherie d'une vache avec son voisin le Grand Louis. L'opération terminée, sa femme, la Catherine, se disposait à regagner son domicile, mais elle rentra brusquement, disant avec effroi qu'il y avait deux loups sur le fumier !

Quand les hommes sortirent, armés d'un fusil, les deux bêtes regagnaient la Côte, emportant la *panse,* dont elles firent sans doute un plantureux souper.

Une battue que l'on fit au-dessus des Aubert, où plusieurs de ces animaux avaient élu domicile, ne donna pas de résultat.

L'un d'entre eux passa pourtant à portée d'un citoyen des Piguet-Dessus, qui le manqua : « Lou tsa a guila lou laou [1] » dirent les chasseurs.

Un forestier prétendit quelques jours plus tard avoir vu dans ces parages une bande de sept loups. Cependant, ils disparurent peu après sans avoir causé d'autres dommages.

Il en resta le proverbe : « Epouaïrié coumai se l'avaî vu lé sa laou daou boû dé z'Aubert [2]. »

Le Grand Louis racontait encore ceci : Lors du passage des Alliés par le col de Saint Cergues, un combat fut livré

[1] « Le chat a manqué le loup. »

[2] « Effrayé comme s'il avait vu les sept loups du bois des Aubert. »

aux abords du village des Rousses, qui fut entièrement brûlé (6 juillet 1815).

Quelques habitants du Chenit, que la curiosité poussait, allèrent, les jours suivants, visiter le champ de bataille.

Mal leur en prit, car ils furent saisis par des Hongrois à demi-sauvages, maltraités et dépouillés de leurs vêtements.

Comme toute la population du Bois-d'Amont s'était enfuie ou cachée, ils ne trouvèrent aucun secours sur leur route et arrivèrent au Bas-du-Chenit entièrement nus.

(A suivre.) P.-A. GOLAY.

COURTES NOTES
sur le
COMMERCE ET LES COMMERÇANTS A VEVEY
AU COMMENCEMENT DU XVIIIme SIÈCLE

Présentées à la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie le 10 octobre 1923, à Vevey.

Lorsqu'au printemps on se promène dans la campagne, l'attention est souvent attirée par quelque détail inattendu. Ce sont des primevères dont les bouquets gracieux apparaissent au détour du sentier ; c'est un ruisseau qui gazouille dans la verdure, ou c'est un vieux pan de mur demi écroulé, dont les pierres moussues revêtent les plus riches couleurs

Il en est de même lors des recherches que l'on fait dans les vieux documents : et l'on se trouve souvent en présence de tel détail piquant, de telle anecdote savoureuse, ou de tel renseignement inédit, qui font le plaisir de ceux qui aiment les vieilles choses.

Au cours de mes recherches sur les ancêtres de l'archiviste Antoine Baron, je suis tombé ainsi sur trois petits faits à senteur archaïque, qui seront peut-être pour vous de quelque intérêt.